

Résumé de l'adresse de la société populaire de Burges-les-Bains (Allier) qui félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence de l'Être Suprême et l'informe d'avoir armé et équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 20 messidor an II (8 juillet 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé de l'adresse de la société populaire de Burges-les-Bains (Allier) qui félicite la Convention sur son décret qui proclame l'existence de l'Être Suprême et l'informe d'avoir armé et équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 20 messidor an II (8 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 466;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_26012\\_t1\\_0466\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_26012_t1_0466_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

# Séance du 20 messidor an II

## (mardi 8 juillet 1794)

### Présidence de LOUIS

A l'ouverture de la séance un membre a fait lecture de la correspondance.

1

La société populaire de la commune de Lisieux fait passer à la Convention nationale l'adresse qu'elle a faite aux armées de la Sambre et de la Meuse, où elle rappelle que des esclaves ne luttent pas impunément contre des hommes libres, que les plaines de Fleurus attesteront à jamais la valeur des enfans de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (1).

2

La société populaire de Tarare, département de Rhône, envoie à la Convention le récit de la fête qu'elle célébra le 20 prairial, avec le discours qui y fut prononcé. « Consolons-nous, dit-elle, la paix de nos armes nous est rendue; toutes les vertus républicaines sont à l'ordre du jour; tâchons de les pratiquer dans leur ensemble, nous vivrons heureux, et les fondemens de la République seront inébranlables ».

Insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (2).

3

La société populaire de Burges-les-Bains, département de l'Allier, félicite la Convention

sur le décret qui a proclamé l'existence de l'Être-Suprême, et annonce qu'elle vient de fournir, avec les sociétés qui l'avoisinent, un cavalier jacobin, monté, armé et équipé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

4

La société populaire de Bellegarde (2) écrit à la Convention que des citoyens de la commune ont célébré une fête en mémoire des victoires remportées par les armées de la République; elle l'invite à poursuivre, avec son énergie ordinaire, les ennemis du peuple sous quelque forme qu'ils se cachent.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

5

La société populaire de Châteauneuf écrit à la Convention qu'elle n'a rien oublié dans ses glorieux travaux pour assurer le bonheur du Peuple Français, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

6

L'agent national du district de Draguignan (5) annonce que 233 lots de biens d'émigrés, estimés 447,532 liv. 7 s., ont été vendus 1,190,335 livres.

(1) P.V., XLI, 91. B<sup>in</sup>, 22 mess. (suppl<sup>4</sup>); J. Sablier, n° 1425; C. Eg., n° 690; J. Lois, n° 649.

(2) Creuse.

(3) P.V., XLI, 91. B<sup>in</sup>, 22 mess.; J. Sablier, n° 1425; Débats, n° 659.

(4) P.V., XLI, 91. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>4</sup>); J. Sablier, n° 1425.

(5) Var.

(1) P.V., XLI, 90. B<sup>in</sup>, 22 mess.; Mon., XXI, 188; J. Sablier, n° 1425; Débats, n° 659; J. Lois, n° 649; Ann. patr., n° DLV.

(2) P.V., XLI, 90. B<sup>in</sup>, 22 mess.; J. Sablier, n° 1425; Débats, n° 659.